

# Madagascar : Cinq questions sur la réconciliation

L'Express - André Rasolo - 05/03/15

*Depuis le retrait provisoire du Pr Albert Zafy et du Président Andry Rajoelina du processus de la réconciliation en cours, beaucoup s'inquiètent sur sa suite. Cet article contribue à clarifier la situation.*

1. Le FFKM. Les Églises catholiques, protestantes, luthériennes, et anglicanes, regroupées au sein du Conseil des Églises Chrétiennes à Madagascar (FFKM) représentent plus de 65% de la population malgache. Depuis leur implantation à Madagascar, ces Églises ont joué un rôle important dans l'espace culturel, social et même politique. En 1991, l'artisan de la chute du régime socialiste a principalement été le FFKM. À la crise de 2009, le FFKM a commencé une médiation, relayée par la SADC. Aujourd'hui, dans le processus de la réconciliation, le peuple chrétien n'habite pas dans un monde à part mais vit au milieu des autres hommes. Il a besoin d'une paix durable pour mieux vivre ensemble. Il est du devoir du FFKM de remplir sa mission spirituelle de messagers de paix.

2. Le FFM. Le Conseil de la Réconciliation Malgache ou FFM, prévu par l'art 168 de la constitution, est né sous le régime de la Transition. La Feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar a mentionné son existence dans les articles 25 et 28. Selon la Feuille de route, les membres du FFM sont issus de la société civile dont le Ray aman-dReny Mijoro, le FFKM, la Coordination Nationale des Organisations de la Société Civile (CNOSC) et le Finoana. Dès le départ, le FFKM a refusé d'y prendre part, alors que la CNOSC y participait timidement. Lalao Andriamampionona, co-présidente de la CNOSC, a trouvé brutalement la mort en pleine réunion du FFM. Avec son ossature issue des Ray aman- dReny Mijoro et de Finoana, le FFM appartient essentiellement à ces deux associations créées par et pour la Transition et qui ont dirigé la Conférence Nationale à l'époque. Beaucoup d'observateurs mettent en doute la légitimité des membres du FFM. A présent, une lutte intestine autour du pouvoir ébranle davantage sa crédibilité et son autorité. Malgré le statut légal de cette institution, ses membres n'ont pas fait leurs preuves pour mériter de conduire le processus de la réconciliation.

3. Les Chefs traditionnels. Détenteurs du pouvoir royal, les chefs traditionnels, garants de la culture ancestrale, ont vécu 64 ans du régime colonial et 55 ans de l'État Républicain sans être totalement anéantis. Aujourd'hui, ils sont même incontournables dans certaines localités bien que la plupart d'entre eux aient une influence marginale. À ces générations d'élite traditionnelle, on peut associer des nouvelles élites issues des corps de l'État, des intellectuels, de la société civile, des opérateurs économiques... Cet ensemble non structuré constitue une force non négligeable de leaders d'opinion. L'absence de ces entités dans le processus de la réconciliation signifie l'échec de l'appropriation inclusive du processus. Laissons au FFKM sa direction, mais donnons-leur la place d'y rentrer et de l'animer.

4. L'impunité. Nous voulons une République qui respecte l'État de droit et une justice qui gagne la confiance des justiciables. Le droit à l'impunité n'a donc rien à voir avec le processus de la réconciliation dans lequel la recherche de la vérité est primordiale. La descente du processus à la base permettra d'identifier les faits et les responsabilités des uns et des autres durant les crises successives. Cette audition à la base libèrera la parole. Elle prendra le temps qu'il y faut. Sans cette recherche objective de la vérité, la repentance et le pardon resteraient au niveau des intentions. Cette longue et difficile procédure de recherche collective de la vérité identifiera non seulement les victimes, mais mettra en place le mécanisme nécessaire à la réparation.

5. La logique de la réconciliation. Chaque pays a sa manière de mener son processus de réconciliation. Il n'y a pas un modèle unique transférable ailleurs. Les expériences des autres servent à améliorer ce que nous faisons. Comme les crises malgaches sont des crises à caractère politique, notre processus doit en tenir compte avec nos impératifs culturels. Si nous continuons à nous enfermer dans une logique du pouvoir, le processus de la réconciliation sera toujours marqué par les luttes politiques, fussent-elles cachées. Par conséquent, il n'atteindra pas ses objectifs de rompre avec les pratiques politiques à l'origine de nos crises. Totalement différente de la logique du pouvoir, la logique de la réconciliation cherche à établir l'apaisement, à intégrer dans le processus le maximum de Malgaches sans considération de leurs options politiques. Ce processus de la réconciliation est une œuvre commune afin de renforcer ensemble la cohésion sociale, de renouer la confiance des Malgaches vis à vis des services publics et de stabiliser les Institutions.

Source : <http://fr.allafrica.com/stories/201503070169.html>